

PROCÈS VERBAL

Club d'Échecs de Maisons-Laffitte

Comité Directeur du 13 novembre 2009

Ouverture de Séance

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

Date : 13 novembre 2009 à 23h00.

Feuille de Présence, Procurations, Quorum

Présents : 4 : Pascal Palisseau, Christophe Roumégous, Luc Probert, Damien Lebrun.

Absents non représentés : 2 : Vladimir Djordjevic, Rémy Zilliox.

Le quorum est atteint.

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du 4 septembre

Le Procès Verbal du Comité Directeur du 4 septembre est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 9 octobre

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 9 octobre est approuvé à l'unanimité. Il sera soumis au vote lors de la prochaine Assemblée Générale du club.

Radiation des membres n'ayant pas acquitté leur cotisation annuelle

Le Comité Directeur constate que les personnes ci-après n'ont pas acquitté leur cotisation annuelle et prononce leur radiation conformément à l'article 13 du Règlement Intérieur :

Alberteau Octave, Arby Timothée, Béchet Guillaume, Bergeret Jean-Baptiste, Bethune Thomas, Bordereaux Hugo, Bordereaux Lazare, Daniel Jérémie, Geroges François, Georges Pascal, Georges Vincent, Le Barbier Alain, Ledoux Marine, Mozgawa Ewa, Mozgawa Thomas, Quentin Eugène, Tandia Michel, Wellers François, Wellers Sylvie.

Le club compte à ce jour 51 membres.

Le Secrétaire Général est chargé de mettre à jour le fichier des membres du club en supprimant leur données personnelles, conformément aux recommandations de la CNIL.

Fin de Séance

La séance est clôturée le à 23h10.

Pièces annexes à ce Procès Verbal

Feuille de Présence.

Le Président,
Pascal Palisseau

Le Secrétaire Général,
Christophe Roumégous